

Mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention

Action n°5 : Promouvoir les bonnes pratiques de nutrition auprès de populations ciblées

Mission(s) ACI	Mission en faveur du développement des actions territoriales de prévention
Objectifs régionaux de référence (PRS 2018-2023)	« Prévenir et éduquer au plus tôt, dynamiser la promotion de la santé » <ul style="list-style-type: none"> • Actions de prévention de proximité • Education thérapeutique du patient « Fluidifier les parcours pour mieux accompagner les usagers » <ul style="list-style-type: none"> • Parcours nutrition santé
Contexte de l'action	La CPTS Nevers Sud Nivernais pourrait être un relais des actions nationales et régionales portées par l'IREPS et le RRAPPS, pour déployer, à l'échelon local les référentiels et la promotion des actions de prévention primaire et secondaire. De manière complémentaire, la CPTS pourrait être une source d'inspiration pour le développement de nouveaux outils par le RRAPPS.
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser et promouvoir les actions et dispositifs de prévention existants • Améliorer les pratiques de nutrition des populations en état de précarité
Personnes référentes de l'action	Zoé LAURENCO
Eléments du diagnostic territorial	Existence de nombreux dispositifs de prévention, parfois méconnus des patients et professionnels de santé de la CPTS
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la CPTS aux commissions plénières du RRAPPS • Elaboration d'un programme d'actions coordonné RRAPPS/CPTS • Elaboration d'un programme annuel de prévention secondaire sur le territoire de la CPTS • Identifier sur le territoire les professionnels volontaires pour assurer des actions de sensibilisation « nutrition » • Organiser des campagnes de prévention « nutrition » (par exemple, informer sur les produits « ultra-transformés », apprendre à savoir lire les étiquettes, à utiliser le Nutriscore, l'application Yucca, ...) • Recenser les initiatives qui existent en matière de « jardins partagés », en

	<p>assurer la promotion auprès des professionnels pour qu'ils puissent orienter les patients concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la population nécessitant un accompagnement nutritionnel (critères de vulnérabilité et de précarité) • Elaborer des programmes d'éducation thérapeutique incluant la prévention dans le champ nutritionnel
Lien avec les autres actions de la CPTS	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'exercice coordonné • Formation des professionnels de santé • Autres actions de prévention
Public bénéficiaire	<p>Ensemble des professionnels de santé Population du territoire de la CPTS</p>
Territoire couvert	<p>Ensemble du territoire de la CPTS</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Assurance Maladie • ARS • RRAPPS • IREPS • Collectivités territoriales • Associations œuvrant pour les « jardins partagés » • Associations œuvrant auprès des publics en état de précarité • RESEDIA, Maison sport santé
Début de l'action	<p>A débuter dans le courant du 4^{ème} trimestre 2022</p>